



LM 39

DETERGENT DESINFECTANT ALCALIN CHLORE

CARACTERISTIQUES ET APPLICATIONS

Liquide concentré. Biodégradabilité > 90 %. pH : alcalin.

Teneur en chlore actif : 50 g/l.

S'utilise dans l'industries du lait, de la viande, de la boisson, des conserveries, transformation des féculents (pâtes, quenelles, biscuits...), casseries d'oeufs.

PRODUIT A UTILISER DANS LES 3 MOIS A PARTIR DE SA DATE D' ACHAT.

USAGE RESERVE AUX PROFESSIONNELS.

TP 02 04 [CAS 7681-52-9], 39.38g/kg:

HYPOCHLORITE DE SODIUM EN SOLUTION AQUEUSE

H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau. P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P501 Eliminer le contenu/réceptacle comme un déchet dangereux

à utiliser de préférence avant :

09/05/2019

UN 3266

PRODISCOL

4 RUE PIERRE BROSOLETTA
92250 LA GARENNE-COLOMBES
TEL / FAX 01.57.67.80.89 - PORT
06.83.56.03.78

5 L

N° LOT : N0253

MODE D'EMPLOI ET DOSES

Dilution de 2 à 5 % dans l'eau selon les travaux à effectuer.

Canon à mousse : 4 à 5 %. Temps de contact : 10 à 20 mn.

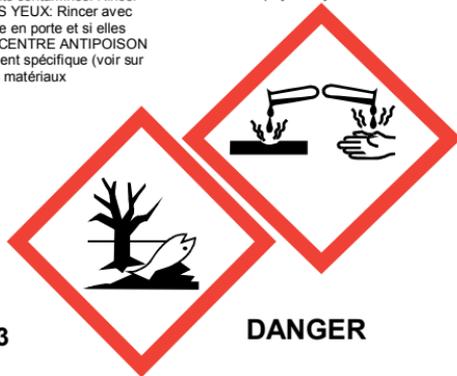
Rincer à l'eau potable.

CONTACT ALIMENTAIRE: conforme à l'arrêté ministériel du 8/9/99.

Contient du :

EC 215-181-3 HYDROXYDE DE POTASSIUM

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- moins de 5% de : agents de blanchiment chlorés
- moins de 5% de : polycarboxylates



DANGER